

L'ajournement

Mlle Coline Campbell (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, comme l'a affirmé avec tant de raison le député dans sa question du 20 février et ce soir encore, les provinces peuvent fournir des prestations plus importantes aux aveugles et aux invalides de leur territoire en choisissant la voie du régime d'assistance publique du Canada plutôt que celle de la loi sur les aveugles et de la loi sur les invalides, qui accordent une prestation maximum de \$75 par mois.

C'est à cause des limites posées pour les programmes spécifiques qui s'adressaient à des catégories bien définies, comme les aveugles, les invalides, les chômeurs, etc., que le gouvernement fédéral a décidé de ne plus participer à ces programmes. La plupart des provinces ont décidé de ne plus recevoir de demandes au titre de ces programmes mais de recourir à leurs programmes plus généraux d'assistance. Malheureusement, la province dans laquelle le député a sa circonscription a préféré conserver les programmes qui plafonnent le montant des prestations à \$75 par mois, au lieu de faire profiter les invalides et les aveugles des dispositions du régime d'assistance publique du Canada.

Je ne voudrais pas que la Chambre ait l'impression que, comme l'a laissé entendre le député, le revenu garanti ne sera pas établi de sitôt. Je tiens à signaler qu'à la dernière conférence des ministres du bien-être social, on a affirmé de nouveau que le régime de sécurité social devrait comprendre une garantie de revenu pour ceux qui sont incapables de travailler ou de se trouver un emploi, soit précisément ceux dont parlent le député, en l'occurrence, les aveugles et les invalides de même que les personnes âgées. Comme le ministre l'a dit à la Chambre le 7 mai 1975: «J'avais moi-même proposé... que nous nous hâtions de mettre en œuvre un programme de revenu garanti pour les personnes incapables de trouver un emploi, et ce, dès 1976.» Pour plus de détails le député peut consulter le communiqué qui a été publié à la fin de la conférence et qui a été transmis à tous les députés.

J'aimerais aussi signaler à la Chambre qu'un élément important de la nouvelle d'envisager les services sociaux, élément qui a d'ailleurs reçu l'appui unanime de toutes les provinces, consiste dans le principe qu'il faut fournir aux assistés sociaux les services de réadaptation et d'emploi nécessaires pour qu'ils puissent assumer les postes qu'on leur trouvera ou qu'on créera pour eux. Il a été convenu d'améliorer considérablement le programme de partage des frais des services de réadaptation en ajoutant un certain nombre d'éléments que ne visait pas auparavant l'accord sur le partage des frais, y compris les services de transport et les frais d'exploitation et de premier établissement des installations provinciales de réadaptation.

En outre, on partagera les frais lorsque ces services servent à aider les invalides à se débrouiller seuls au foyer au lieu de le faire uniquement lorsque les services tendent à leur trouver de l'emploi. L'aide accrue aux services de soutien pour les personnes âgées et les invalides vise à permettre au plus grand nombre possible de rester dans leur foyer et dans leur localité au lieu d'être envoyés dans des établissements spécialisés. Ces services comprendraient des services d'auxiliaires familiales, de repas à domicile et de soins de jour pour les personnes âgées et pour les handicapés.

Je viens d'indiquer ce que le gouvernement fait pour les aveugles et les invalides et tous ceux dont le gouvernement se préoccupe tellement.

[M. Marshall.]

● (2210)

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR AÉROSPATIAL À WINNIPEG—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, le 23 mai 1974, un grand spectacle a été donné à Winnipeg, au Manitoba. Il s'agissait, bien sûr, de la «grande tournée libérale», qui comportait plusieurs attractions. Les principaux acteurs étaient le premier ministre (M. Trudeau), le ministre de la Défense nationale (M. Richardson) et le député de Saint-Boniface (M. Guay). Le spectacle avait aussi un metteur en scène illustre, soit le président du parti libéral du Canada, le sénateur Molgat du Manitoba.

Pendant ce grand spectacle, on a annoncé la construction d'un hangar de 15 millions de dollars à Winnipeg: c'était la première attraction. Cela ressemblait un peu à la campagne de 1972, qu'on aurait pu appeler la campagne des attractions. Eh bien, on ne semble pas avoir commencé la construction de ce hangar de 15 millions de dollars et, s'il est jamais construit, ce ne sera pas un cadeau politique. Dès 1968, on avait annoncé qu'Air Canada avait besoin d'un hangar à Winnipeg pour abriter les gros avions.

On a également dit lors de cette grande tournée que l'industrie aérospatiale créerait 800 emplois au Manitoba. Nous n'avons pas encore vu ces 800 emplois. Leur nombre a même diminué à Winnipeg dans l'industrie aérospatiale. Même si le ministre des Approvisionnement et Services (M. Goyer) a annoncé la semaine dernière que le *Buffalo* serait révisé à l'usine de Bristol, cette décision n'entraînera aucunement une augmentation de l'effectif.

Peu après le grand spectacle du 23 mai 1974, les libéraux ont fait circuler une publication intitulée «South Centre Focus». On affirmait que 800 nouveaux emplois seraient créés dans la circonscription de Winnipeg-Sud-Centre et on ajoutait:

On estime que 800 nouveaux emplois seront créés parce que James Richardson confiera les travaux d'entretien de tous les Boeing 707 du ministère de la Défense nationale aux ateliers de Winnipeg, et par suite des directives données à Air Canada.

Qu'est-ce que cela signifie pour ma circonscription de Winnipeg-Sud-Centre? De la foutaise. Ils se préoccupent tant de ma circonscription. Cela ajouterait 3,600 personnes à la collectivité à raison de quatre personnes par famille. On prévoyait que ces emplois procureraient annuellement 10 millions de dollars en salaires, le salaire moyen étant de \$12,500. C'est absolument faux.

Je voudrais maintenant faire état d'un autre texte publicitaire électoral publié par le ministre de la Défense nationale:

La plus récente et en quelque sorte la plus importante réalisation de Jim Richardson depuis six ans qu'il est député fédéral de Winnipeg-Sud, c'est le retour à Winnipeg des principaux ateliers d'entretien d'Air Canada.

C'est absolument faux. Et le texte ajoute:

Que Jim Richardson a joué un rôle vraiment efficace et que l'atelier de réparations d'Air Canada est de nouveau établi à Winnipeg.

Encore une invention de toutes pièces. Il joue avec la vie des gens; il induit les gens en erreur et nos vis-à-vis ne s'en préoccupent pas. J'espère qu'ils ont une bonne réponse à nous donner; le cas échéant, je présenterai des excuses.